



# Plan d'action actualisé du département agronomique

Rédacteur : F. Vandereyken / C. Belleflamme

Date : Octobre 2022

## 1 Introduction

Le plan d'action actualisé, présenté ci-dessous, s'inscrit dans une démarche d'amélioration et de pilotage du département agronomique. Il a été élaboré sur base du projet de plan d'action actualité présenté au Conseil de Département le 26 avril 2021 et placé en annexe du dossier d'avancement fourni au Comité d'experts de l'AEQES dans le cadre de leur évaluation de suivi du 3 décembre 2021. Il tient compte des constats et des recommandations formulés par le Comité d'experts de l'AEQES dans leur rapport qui a suivi cette évaluation. Au terme de ce processus d'évaluation, notre plan d'action entend répondre aux besoins principaux mis en évidence lors des différentes enquêtes qualité. Ces besoins, réflexions spontanées et recommandations sont traduits en objectifs spécifiques qui semblent réalisables à court, moyen ou long terme selon la méthode SMART.

Les actions proposées s'articulent autour de 5 axes :

- axe 1 : institution ;
- axe 2 : relations extérieures ;
- axe 3 : communication interne ;
- axe 4 : amélioration continue des dispositifs d'enseignement et d'évaluation ;
- axe 5 : utilisation du numérique.

Sur chacun de ces cinq axes, les actions sont présentées en regard des éventuelles recommandations ou problématiques soulevées auxquelles elles font suite, de leurs responsables, de leurs échéances, des moyens nécessaires pour les mener à bien et de leurs indicateurs de réalisation. Les actions en cours sont travaillées en journées collectives et/ou sur des groupes teams. Les résultats finaux (méthode utilisée, présentation aux collègues ...) sont archivés sur le portfolio sur la plateforme moodle.

Ce plan d'action actualisé a été distribué aux coordinateurs de sections pour avis puis validé au conseil de département du 24 octobre 2022.

## 2 Plan d'action actualisé du département agronomique

Pistes de réflexions <sup>1</sup>	Actions	Responsables	Échéances	Moyens nécessaires	Indicateurs - Résultats attendus
<i>Axe 1 : institution</i>					
<p>Mettre en place des procédures d'évaluation des enseignements par les étudiants (Crit.1 / Rec.3 / 2016).</p> <p>Mener un travail de communication sur l'éthique de la pratique des EEE et mettre en place un processus harmonisé (Crit.B / Rec.8 / 2022).</p>	<p>1.1. Mettre en place un dispositif d'EEE et communiquer clairement sur l'éthique de cette pratique.</p>	<p>Cellule Qualité institutionnelle</p>	<p>Janvier 2023</p>	<p>Evalens</p>	<p>Réalisation d'un essai pilote d'EEE en 2022 et mise en place en 2023.</p>
<p>Établir un plan stratégique à long terme pour la Haute École Charlemagne, en associant à cet exercice les parties prenantes, en particulier le personnel, les étudiantes et les étudiants.</p> <p>Identifier les valeurs de la HE de manière participative en veillant ensuite à leur appropriation au niveau du département (Crit.C / Rec.3 / 2022).</p>	<p>1.2. Déterminer les valeurs de la Haute École Charlemagne (HECh).</p>	<p>Cellule Qualité institutionnelle</p>	<p>Septembre 2023</p>	<p>/</p>	<p>Communication des valeurs de la HECh via le site web.</p>

<sup>1</sup> Recommandations des experts de l'AEQES ou réflexions spontanées au niveau du département ou besoins mis en évidence lors des enquêtes qualité.

Pistes de réflexions <sup>1</sup>	Actions	Responsables	Échéances	Moyens nécessaires	Indicateurs - Résultats attendus
<p>Mettre en place une structure permanente permettant le suivi des situations des diplômés, idéalement en lien avec une association d' alumni (Crit.2 / Rec.6 / 2016).</p> <p>Animer un réseau d' alumni et le faire vivre (Crit.B / Rec.3 / 2022).</p>	1.3. Mettre en place et faire vivre un dispositif permettant de suivre les anciens diplômés en respectant le RGPD.	Cellule Qualité institutionnelle	Septembre 2026	/	Présentation de la structure permanente aux membres du personnel.
<i>Axe 2 : relations extérieures</i>					
Veiller à la bonne visibilité du département en tant que composante de la HECh grâce à une communication claire (Crit.2 / Rec.7 / 2016).	2.1. Développer les cours préparatoires et leur attractivité vis-à-vis de l'extérieur.	L-A Minsart (Gembloux) et A.Frankinet (Huy) Enquête : F. Vanderyken	Septembre 2022	Une enquête auprès des étudiants avant et après changements	Résultats déposés sur moodle
	2.2. Actualiser la partie "département agronomique" du site internet HECh.	JF Dejonghe et B.Vroomen (Gbx) D Mathot et N Nsimba (Huy)	Septembre 2023	/	Site internet actualisé.
	2.3. Communiquer via les réseaux sociaux en fournissant du contenu régulier à la responsable communication institutionnelle.			/	Une publication mensuelle sur au moins un des réseaux

Pistes de réflexions <sup>1</sup>	Actions	Responsables	Échéances	Moyens nécessaires	Indicateurs - Résultats attendus
<p>Créer une structure formelle en charge d'analyser les besoins exprimés par les acteurs locaux et régionaux afin de définir les priorités de la Haute École en matière de recherche et d'aide à la collectivité (Crit.2 / Rec.2 / 2016).</p>	<p>2.5. Pérenniser les services d'aide à la collectivité afin de favoriser la visibilité du département agronomique.</p>	<p>S. Cognet : Partenariat entreprise Coordination centres techniques L.A. Minsart : CTH Y. Gilen, MP Laruelle : CTA</p>	<p>Septembre 2023</p>	<p>/</p>	<p>Suivi repris dans la revue annuelle du portfolio</p>
<p>Encourager la mobilité étudiante entrante (Crit.2 / Rec.4 / 2016) et sortante en s'appuyant sur les contacts de la HECh et développer des partenariats adéquats (Crit.2 / Rec.5 / 2016).</p> <p>Améliorer la communication au niveau des possibilités de mobilité en renforçant et clarifiant le rôle des relais locaux (Crit.B / Rec.4 / 2022).</p>	<p>2.6. Faire un rappel en début de bloc 2 (type court) et début de bloc 3 (type long) aux étudiants concernant les possibilités offertes en termes de mobilité sortante.</p>	<p>Responsables mobilité A.Francine (Huy) C. Sommelier (Gbx)</p>	<p>Septembre 2023</p>	<p>/</p>	<p>Mise à l'horaire des étudiants concernés.</p>

*Axe 3 : communication interne*



Pistes de réflexions <sup>1</sup>	Actions	Responsables	Échéances	Moyens nécessaires	Indicateurs - Résultats attendus
<p>Informer un maximum les étudiants sur les possibilités de représentation dans les instances et leur assurer un retour (Crit.A / Rec.7 / 2022).</p>	<p>3.4. Actualiser le document d'accueil distribué aux nouveaux enseignants.</p>	<p>Direction du département, cellule Qualité et appariteurs</p>	<p>Septembre 2022</p>	<p>/</p>	<p>Vadémécum actualisé et organisation d'une réunion d'accueil.</p>
<p>Mettre en œuvre une démarche Qualité équilibrée entre la HE et le département construite avec les parties prenantes (Crit.A / Rec.4 / 2022).</p> <p>Communiquer sur la démarche Qualité au niveau de la méthode mais aussi sur les améliorations réalisées (Crit.A / Rec.5).</p> <p>Expliquer les principes et la mise en œuvre de la démarche Qualité dans le département et à toutes les parties prenantes (Crit.C / Rec.2 / 2022).</p>	<p>3.5. Définir collectivement une politique claire de gestion de la qualité et la communiquer à toutes les parties prenantes.</p>	<p>Direction du département et cellule Qualité : Information du conseil de département, des coordinateurs puis des enseignants (réunion de filière)</p>	<p>Septembre 2023</p>	<p>/</p>	<p>Politique Qualité élaborée, communiquée et mise à disposition des différentes parties prenantes.</p> <p>Onglets de suivi dans le portfolio (pour les actions clôturées)</p>
<p>Établir des objectifs d'explications et d'appropriation par les parties de la démarche Qualité avec les moyens pour les atteindre (Crit.C / Rec.1 / 2022).</p> <p>Mettre en œuvre une évaluation de la connaissance et de l'appropriation de la culture Qualité par toutes les parties prenantes (Crit.C / Rec.4 / 2022).</p>	<p>3.6. Impliquer les différentes parties prenantes dans la démarche Qualité quotidienne et veiller à ce qu'ils se l'approprient.</p>	<p>Cellule Qualité : point qualité lors des journées collectives et ajout de demi-journées de travail au Q1 et Q2</p>	<p>Septembre 2023</p>	<p>Audit interne</p>	<p>Evaluation positive des connaissances et de l'appropriation</p> <p>Qualité par toutes les parties prenantes.</p>

Pistes de réflexions <sup>1</sup>	Actions	Responsables	Échéances	Moyens nécessaires	Indicateurs - Résultats attendus
<i>Axe 4 : amélioration continue des dispositifs d'enseignement et d'évaluation</i>					
Obtenir un consensus clair sur les modalités de passage du cycle court vers le cycle long et les communiquer (Crit.B / Rec.1 / 2022).	4.1. Faire une proposition collégiale de programme plus cohérent pour les étudiants article 111.	R. Bricmaan Coordinateur des Bac 1,2,3 et de la CAVP Type long sur base de la journée de concertation du 26 septembre 2022	Première proposition testée en septembre 2022	/	Communication et suivi du programme des étudiants article 111.  Programme disponible sur moodle et sur le site de l'école (procours)
Augmenter le taux de réussite dans les formations en évitant au maximum les abandons en cours de cursus.	4.2. Améliorer les procédures d'accueil, d'inscription et la présentation du SAR.	Equipe SAR	Septembre 2023	/	Onglet de suivi dans le portfolio (ou sur teams ?)
	4.3. Développer le mentorat.	Enseignants volontaires	Septembre 2023	/	Groupe teams « mentorat » + Retour des étudiants ayant participé au projet.
	4.4. Communiquer clairement aux étudiants l'organisation des séances de remédiations et les enseignants.	Responsables aide à la réussite	Septembre 2023	/	Respect du décret paysage concernant l'aide à la réussite.

Pistes de réflexions <sup>1</sup>	Actions	Responsables	Échéances	Moyens nécessaires	Indicateurs - Résultats attendus
Poursuivre la mise à jour des programmes en prenant en compte les attentes du monde professionnel (Crit.B / Rec.2 / 2022).	4.6. Réaliser un travail de réorganisation/pertinence des cursus en y associant des représentants du monde professionnel.	Responsables de sections	Septembre 2023	Travaillés en journées collectives et en réunions de sections	Date de la mise en ligne des nouveaux programmes.
Mettre en place des temps de partages de bonnes pratiques entre unités sur la question du suivi des stages et TFE (Crit.B / Rec.7 / 2022).	4.7. Uniformiser le suivi des stages et des TFE entre les différentes unités et mise en place d'un module d'information complet et commun à toutes les unités.		Septembre 2022		Suivi des journées collectives dans le portfolio
Renforcer l'accompagnement des équipes pédagogiques pour le montage de projets intégrateurs ou interdisciplinaires (Crit.B / Rec.6 / 2022).  Évaluer la question de la charge horaire des enseignants au niveau institutionnel (Crit.B / Rec.9 / 2022).	4.8. Accompagner les équipes pédagogiques pour le montage de projets intégrateurs ou interdisciplinaires en prenant en compte la charge horaire des enseignants.	La direction : Aurore Siquet et Valérie Vanvynck	Septembre 2002		Méthode et résultats finaux dans le portfolio
<i>Axe 5 : utilisation du numérique</i>					
Valoriser certains TIC dans le cadre d'une hybridation de certains cours.	5.1. Définir si certaines portions d'activités d'apprentissage ne seraient pas plus efficaces à distance qu'en présentiel.	Outils numériques : Nathalie Debergh	Septembre 2023	/	Onglet pour l'utilisation du numérique dans le portfolio